

créée en 1931

Membre de

la Société Française
de Psychologie
www.sfpsy.org

L'Association Internationale
d'Orientation Scolaire et
Professionnelle
www.iaevg.org

Le Collectif
"Construire Ensemble la
Politique de l'Enfance"
cep-enfance.blogspot.com

CERÉDéPsy
« Construire Ensemble la
réglementation de la
Déontologie des
psychologues »
www.codedeontologiedespsychologues.fr

72èmes
Journées Nationales
d'Études
de l'APSYEN

Du 17 au 20 septembre
2024

La Rochelle

~ PLEIN PHARE SUR
LA SANTÉ MENTALE ~

site

www.apsyen.org

contacts

Sylvie Amici
0667686954
presidence@apsyen.org

Carol Verdier
sg@apsyen.org

Aulnay sous Bois le 19/12/23

A l'attention de Monsieur Gabriel ATTAL
Ministre de l'Éducation et de la Jeunesse

Copie à Monsieur Boris Melmoux-Eude
Directeur Général des Ressources Humaines
Et Monsieur Marc Estournet
Chef de service, adjoint au directeur général
Et Madame Nadine Collineau
Sous direction du recrutement

Objet : nombre de places au concours de Psychologues de l'Éducation nationale intervenant du collège à l'enseignement supérieur (Éducation, Développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle)

Monsieur le Ministre,

L'actualité vient malheureusement encore une fois de mettre en évidence la fragilité des adolescents, et les risques de comportements violents voire dramatiques,

De nouveau les Psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN EDO) rattachés aux Centres d'information et d'Orientation du ministère de l'Éducation nationale (CIO) et intervenant du collège à l'enseignement supérieur ont été sollicités pour intervenir en cellule de crise. La sollicitation des PsyEN lors des situations et événements traumatiques est une pratique courante.

Les missions des Psychologues de l'Éducation nationale, qui sont rattachés au CIO dans le second degré, les amènent à accompagner le public adolescent, les familles et les équipes éducatives sur un ensemble de problématiques au sein des établissements et des services publics. A l'adolescence les problématiques sont nombreuses, réussite scolaire, projection dans l'avenir, mais aussi malheureusement décrochage, mal-être, harcèlement, ...

Leurs effectifs se répartissent dans les différents services d'information et d'orientation de l'Éducation nationale (CIO et SAIO). Elles et ils interviennent en collège, en lycée, mais également auprès des jeunes scolarisés dans l'enseignement supérieur, au travers de permanences dans les Services information, orientation, insertion des Universités. On trouve aussi des PsyEN dans les DSDEN, les réseaux spécialisés handicap, maisons des adolescents, en quartiers mineurs (prison), protection judiciaire de la jeunesse, réseau euroguidance, ...

Les récents événements dramatiques qui se sont déroulés à Rennes remettent en lumière la question du nombre de Psychologues de l'Éducation nationale intervenant du collège à l'enseignement supérieur (PsyEN EDO).

En mars 2023, suite aux événements de St Jean de Luz, nous alertions votre prédécesseur sur l'explosion des situations préoccupantes et la nécessité de leur prise en charge. (courrier en annexe 1 ci-dessous) Pourtant **nous venons de constater que le nombre de postes mis au concours pour la session 2024 n'a pas augmenté et reste déséquilibré entre les spécialités EDA et EDO au détriment de la spécialité EDO.** Sur les 260 postes, seuls 105 sont fléchés pour des Psychologues intervenant du collège à l'enseignement supérieur (Éducation, Développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle), par contre 155 pour l'enseignement primaire.

Nous restons dans l'incompréhension de cette inégalité manifeste de traitement, et de sa persistance depuis 2019 (données en annexe 2 ci-dessous).

Et ce, alors que l'on compte un taux de titulaires de plus 87% pour les PsyEN EDA et seulement 72,8% pour les PsyEN EDO (source RERS 2023) et que les effectifs d'élèves dans le premier degré sont actuellement en forte baisse.

Aussi, **nous sollicitons de votre haute bienveillance que soit examiné et augmenté spécifiquement le nombre de postes au concours pour la spécialité Éducation, Développement, Conseil en Orientation scolaire et professionnelle.** C'est une urgence au vu des problématiques adolescentes actuelles qui s'expriment au sein de l'École.

Par ailleurs, nous demandons que dans le cadre des Écoles Académiques de la Formation Continue (EAFC), une attention particulière et spécifique soit portée d'une part aux demandes et besoins de formation des psychologues de l'Éducation nationale, et d'autre part qu'il soit plus largement et systématiquement fait recours à elles et eux en tant que formateurs, au regard de leurs connaissances et compétences spécifiques de haut niveau.

Veillez agréer, Monsieur Le Ministre, nos salutations les plus respectueuses

ANNEXE 1/ Mars 2023 Lettre au Ministre Pap Ndiaye

A l'attention de Monsieur Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation et de la Jeunesse

Copie à Monsieur Boris Melmoux-Eude
Directeur Général des Ressources Humaines
Et Mme Florence Dubo
Chef de service, adjointe au directeur général

Objet : nombre de places au concours de Psychologues de l'Éducation nationale intervenant du collège à l'enseignement supérieur (Éducation, Développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle)

Monsieur le Ministre,

Le récent et dramatique évènement qui s'est déroulé dans un groupe scolaire privé à St Jean de Luz a remis en lumière la question du nombre de Psychologues de l'Éducation nationale intervenant du collège à l'enseignement supérieur. Dans le cas présent, la DSDEN a sollicité les collègues Psychologues de l'Éducation nationale du CIO de Bayonne, parce que compétents et formés pour cela, pour la cellule d'écoute qui s'est tenue sur plusieurs jours dans ce groupe scolaire. La sollicitation des Psychologues de l'EN (PsyEN) rattachés aux CIO et intervenant dans les collèges et lycées du secteur est courante sur les situations de crise.

Les missions des Psychologues de l'Éducation nationale, qui sont rattachés au CIO dans le second degré, les amènent à accompagner le public adolescent, les familles et les équipes éducatives sur un ensemble de problématiques au sein des établissements et des services publics. A l'adolescence les problématiques sont nombreuses, réussite scolaire, projection dans l'avenir, mais aussi malheureusement décrochage, mal-être, harcèlement, ...

Pour rappel, leurs effectifs se répartissent dans les différents services d'information et d'orientation de l'Éducation nationale (CIO et SAIO). Elles et ils interviennent en collège, en lycée, mais également auprès des jeunes scolarisés dans l'enseignement supérieur, au travers de permanences dans les Services information, orientation, insertion des Universités. On trouve aussi des PsyEN dans les DSDEN, les réseaux spécialisés handicap, maisons des adolescents, en quartiers mineurs (prison), protection judiciaire de la jeunesse, réseau euroguidance, ...

Nous notons l'augmentation de 20% du nombre de postes mis au concours en 2022 et donc du nombre de Psychologues de l'Éducation nationale titulaires qui arriveront sur le terrain en septembre 2023, soit 260 ; et vous en remercions.

Mais

- cette augmentation de 20% de recrutement de titulaires fait suite à plusieurs années d'un nombre de recrutements insuffisant au vu du nombre de départs en retraite.
- sur ces 260 postes seuls 105 sont fléchés pour des Psychologues intervenant du collège à l'enseignement supérieur (Éducation, Développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle), par contre 155 pour l'enseignement primaire
- la part de titulaires pour les PsyEN EDO est de 74%, alors qu'elle est de 88% pour les PsyEN EDA (données RERS 2022)
- pas d'augmentation des recrutements, ni d'équilibrage entre les spécialités pour le concours 2023, ce qui ne fait qu'accroître l'inégalité de traitement entre les spécialités au sein d'un même corps.

Aussi, nous sollicitons de votre haute bienveillance que soit examiné et augmenté spécifiquement le nombre de postes au concours pour la spécialité Education, Développement, Conseil en Orientation scolaire et professionnelle. C'est une urgence au vu des problématiques adolescentes actuelles qui s'expriment au sein de l'École.

Par ailleurs, nous demandons que dans le cadre des Écoles Académiques de la Formation Continue (EAFC), une attention particulière et spécifique soit portée d'une part aux demandes et besoins de formation des psychologues de l'Éducation nationale, et d'autre part qu'il soit plus largement et systématiquement fait recours à elles et eux en tant que formateurs, au regard de leurs connaissances et compétences spécifiques de haut niveau.

Veillez agréer, Monsieur Le Ministre, nos salutations les plus respectueuses

Sylvie Amici
Présidente de l'APSYEN, France

ANNEXE 2 / POSTES CONCOURS PsyEN EDA et EDO

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	cumul
PsyEN EDA postes au concours externe (+ 3eme concours)+ interne	125 +10	105 +10	105 +20	105 +20	110 +20	130(+5) + 20	130(+5) + 20	130(+5) + 20	
	135	115	125	125	130	155	155	155	1095
PsyEN EDO postes au concours externe (+ 3eme concours)+ interne	115 +30	87 +30	55 +20	55 +20	60 +20	70 (+5) +30	70 (+5) +30	70 (+5) +30	
	145	117	75	75	80	105	105	105	807
Total	280	232	200	200	210	260	260	260	1902

Depuis 2017, le concours de recrutement a donc proposé en cumulé 288 postes de plus pour la spécialité Education, Développement, Apprentissages (PsyEN intervenant dans les écoles maternelles et élémentaires), au détriment de la spécialité Education, Développement, Conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN intervenant dans les collèges, Lycées G et T, Lycées pro, enseignement supérieur).

Nous restons dans l'incompréhension de cet arbitrage sur la répartition des postes au concours, car il ne fait que creuser l'écart du nombre de psychologues titulaires dans les équipes, le taux est actuellement de 72,8% pour les EDO, alors qu'il est de 88% pour les EDA.

Pourtant le nombre d'ETP à couvrir est très proche dans les deux spécialités, voire légèrement supérieur pour les PsyEN EDO qui ont aussi la charge d'intervenir dans le supérieur (étudiants à l'université et élèves scolarisés dans les lycées en STS, CPGE, ...) et dans plusieurs types de structures spécifiques.

Enfin, les effectifs d'élèves sont en baisse dans l'enseignement primaire et à contrario en forte hausse du collège à l'enseignement supérieur.